

M. FREDERIC BOISTEAUX
85 RUE DE LARGADE

13270 FOS SUR MER

En vous connectant à votre espace personnel
vous pouvez gérer à tout instant votre contrat en ligne
Référence personnelle : 4982250

ATTESTATION D'ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE

Eurofil atteste que :
BOISTEAUX FREDERIC
- est assuré(e) par le contrat N° 72240012

Les personnes assurées :

Nous garantissons les conséquences financières des dommages corporels, matériels et immatériels causés à autrui, au cours de la vie privée par :

BOISTEAUX
(1) BOISTEAUX

FREDERIC
KEVIN

BOISTEAUX

CHRISTEEL

Les garanties :

La garantie Responsabilité Civile Vie privée est étendue aux activités scolaires, parascolaires, ou extra-scolaires : Elle couvre les dommages corporels, matériels et immatériels causés par les enfants vivant à l'adresse de l'habitation garantie (ou par les enfants de moins de 25 ans fiscalement à charge) à l'école ou lors d'activités organisées par l'établissement scolaire, au patronage, en centre aéré ou en colonie de vacances.

Cette garantie s'exerce également au cours des stages effectués en milieu professionnel ou décidés par l'établissement d'enseignement dont relève votre enfant.

Le pack scolaire :

Individuelle accident : nous garantissons vos enfants bénéficiaires (précédés de (1) dans la liste ci-dessus) contre les dommages qu'ils peuvent subir à l'occasion des activités scolaires (y compris le trajet pour s'y rendre et vice versa) et extrascolaires telles que définit dans vos conditions générales.

En outre dans le cadre de stage effectué en milieu professionnel : notre garantie est étendue aux dommages causés aux biens confiés à votre enfant par l'entreprise dans laquelle il effectue son stage.

Cette attestation vaut pour l'année scolaire 2024-2025, sous réserve du paiement effectif de la cotisation et n'apporte aucune dérogation au contrat. Les garanties accordées cesseront de plein droit en cas de résiliation du contrat référencé ci-dessus.

Fait à Bois-Colombes, le 04/04/24

Votre conseiller